



## CONTENU DU PLAN DE COURS <sup>1</sup>

---

Le plan de cours constitue le premier outil de travail de l'étudiant <sup>2</sup> et il devrait le consulter souvent car il contient toute l'information sur la structure du cours. Il comporte les sections suivantes :

1. Place de ce cours dans la formation de l'étudiant
2. Objectif ministériel
3. Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
4. Planification du cours
5. Synthèse des modalités d'évaluation sommative
6. Matériel requis obligatoire
7. Médiagraphie
8. Conditions de réussite du cours

### 1. PLACE DU COURS DANS LA FORMATION DE L'ÉTUDIANT

---

Ce cours vise à préparer les étudiants aux études universitaires par l'acquisition d'une formation transdisciplinaire en méthodologie. Ce cours est situé dans la deuxième année de la formation en Sciences humaines et vise à développer l'esprit scientifique, la capacité d'analyse et l'esprit critique. Il permet d'établir des liens entre des notions apprises dans divers cours du programme

Afin de rencontrer cet objectif, les étudiants acquièrent un ensemble de connaissances, pendant la première année du programme, qui leur permettent, durant la seconde, d'effectuer une démarche concrète de recherche complète et originale. C'est ce que propose ce cours, soit d'initier l'étudiant à la démarche scientifique en sciences humaines par des apprentissages théoriques, des exercices pratiques et une recherche empirique.

Les préalables au cours sont premièrement le cours *Méthodes quantitatives* (360-300-RE) et, selon le profil de l'étudiant, l'un des cours de la première session et porteur des habiletés méthodologiques soit :

- 381-144-EM *Peuples et cultures* [ou]
- 387-174-EM *Regards sociologiques sur le Québec* [ou]
- 201-103-RE *Calcul I*.

Le cours IPMSH est un préalable au cours *Démarche d'intégration des acquis en Sciences humaines* (DIASH) - 300-301-RE.

---

<sup>1</sup> Avec la permission des auteurs, certaines informations consignées dans ce document sont tirées des plans de cours d'IPMSH de Louise Corriveau, professeure retraitée du Département de sociologie, de Sabine Sèvre Rousseau, professeure au Département de psychologie et d'Alain Saumier, professeur retraité du Département de psychologie.

<sup>2</sup> Note : L'usage du masculin dans ce texte est une forme neutre : il ne vise qu'une meilleure lisibilité du texte et ne comporte aucun caractère discriminatoire à l'égard des personnes de sexe féminin.

## 2. OBJECTIF MINISTÉRIEL

---

L'objectif ministériel du cours IPMSH (22Q) est d'*Appliquer la démarche scientifique à une recherche empirique en Sciences humaines*. Cet objectif est associé principalement à la compétence 2.

Ce cours est un élément central du programme de Sciences humaines dont la finalité est d'acquérir les compétences suivantes :

1. Expliquer des phénomènes humains sous l'angle des Sciences humaines en utilisant une approche scientifique et critique :  
*en démontrant les qualités d'un esprit scientifique et critique;  
et en démontrant une intégration de différents savoirs.*
2. Utiliser des méthodes de travail et de recherche appropriées aux Sciences humaines :  
*en démontrant des habiletés liées à des méthodes, tant qualitatives que quantitatives,  
appropriées aux Sciences humaines;  
en utilisant des méthodes de travail et de recherche nécessaires à la poursuite des études;  
et en utilisant les technologies de traitement de l'information appropriées.*
3. Communiquer efficacement en français, à l'oral et à l'écrit pour exprimer sa pensée de façon claire et correcte dans la langue d'enseignement. Ce cours comporte donc des objectifs d'ordre langagier :  
*utiliser des termes précis et variés pour l'expression des notions vues au cours;  
et respecter les normes syntaxiques et orthographiques du français.*

## 3. STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

---

### **Orientation pédagogique du cours**

La pondération du cours IPMSH est de 2-2-2, ce qui correspond à deux heures de théories, deux heures de travaux pratiques ou de laboratoire en classe et deux heures de travaux personnels ou en équipe au laboratoire ou à la maison. Le *Service de l'organisation scolaire (S.O.S.)* a d'ailleurs aussi réservé dans l'horaire semestriel des étudiants des cours IPMSH, une période d'une heure qui peut être affectée à différentes activités telles que des rencontres enseignant-étudiants, des travaux d'équipes et des travaux individuels.

L'approche pédagogique utilisée pour ce cours fait appel à plusieurs stratégies d'enseignement et d'apprentissage mais, l'orientation générale de ce cours demeure avant tout pratique : « *Les exposés magistraux sont peu fréquents et le professeur est plutôt une personne-ressource qui encadre les équipes de recherche. Il indique les lectures obligatoires et peut diriger des ateliers en classe* ». <sup>3</sup>

---

<sup>3</sup> *Plan cadre du cours Initiation pratique à la méthodologie en sciences humaines. Ministère de l'éducation, des loisirs et du sport. 2002, p.1.*

La réalisation d'une expérience concrète de recherche réalisée en partie individuellement et en partie en équipe <sup>4</sup>, vise le développement des habiletés nécessaires à l'élaboration d'un travail de recherche de longue haleine, complexe, structuré et complet. Ce cours vise aussi à développer chez l'étudiant, des habiletés comme le sens de l'organisation et des responsabilités, la division des tâches, le travail en équipe, la planification du temps et la rigueur intellectuelle.

### **Stratégies d'enseignement utilisées**

#### Exposés interactifs

De courts exposés interactifs donnent au professeur l'occasion de présenter la matière théorique essentielle au cours et les consignes précises pour réaliser une partie de la démarche scientifique.

#### Site Internet du cours

Le professeur met à la disposition de ses étudiants un site Internet qu'elle a conçu et dans lequel ils ont accès aux notions théoriques; aux consignes précises afin de réaliser chacune des étapes de leur recherche; aux solutionnaires des exercices faits en classe et la matière à l'étude lors des examens.

### **Stratégies d'apprentissage suggérées**

#### Participation active et essentielle en classe

Le cours *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines* demande à l'étudiant une présence assidue, une disponibilité et une curiosité intellectuelle constante de même qu'un travail régulier. La participation des étudiants est donc non seulement requise mais essentielle car, seule la participation active et dynamique des étudiants permettra de créer un climat de travail stimulant et source d'apprentissage.

À deux reprises, les membres des équipes devront évaluer la qualité du fonctionnement de leur équipe, ainsi que la participation de chacun des membres (incluant la leur).

#### Activités de lecture

La lecture sur le site Internet, des sections portant sur la théorie ou des sections présentant les consignes afin de réaliser une production de même que la lecture d'articles scientifiques permettra à l'étudiant d'approfondir, d'intégrer, d'illustrer et d'enrichir les apprentissages réalisés en classe par d'autres exemples. À chaque semaine, l'étudiant est invité à parcourir le site Internet du cours afin d'acquérir et de consolider les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à sa réussite au cours.

#### Activités d'écriture

---

<sup>4</sup> Entre 40 et 60% de la note finale de ce cours peut être obtenu à partir de travaux faits en équipe. C'est la raison pour laquelle une dérogation a été accordée pour ce cours de la part de la Direction des études.

L'étudiant rédige des travaux et des rapports d'étape écrits qui mettent en évidence les termes et les notions vus en classe, tout en respectant les normes syntaxiques, orthographiques et de présentation de documents au niveau collégial.

#### 4. PLANIFICATION DU COURS

Pour que se réalise l'expérience concrète d'une recherche scientifique, le travail à accomplir doit être réparti entre les membres d'une équipe de chercheurs. Les équipes, généralement formées de quatre (4) étudiants, sont constituées par les étudiants et le professeur. Toutes les problématiques de recherche seront évaluées par le professeur, et ce dernier devra approuver le choix des problématiques de chacune des équipes. La méthode de recherche utilisée devra impliquer les étapes suivantes :

- Choix du thème et de la question de recherche, et justification du projet*
- Recension des écrits*
- Présentation de la problématique de la recherche*
- Élaboration de la stratégie de recherche et réalisation de la collecte de données*
- Analyse et interprétation des données recueillies*
- Communication orale sur la démarche de recherche réalisée*

Les tableaux qui suivent présentent la matière couverte et la portion de la démarche scientifique à réaliser à chacune des rencontres en lien avec les objectifs d'apprentissages définis dans le plan cadre du cours, les périodes prévues pour ce faire de même que les activités d'étude personnelle reliées.

<b>Période couverte par le premier bloc : les semaines 1 à 6 inclusivement</b>			
<b>OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE</b>	<b>CONTENU</b>	<b>PRODUCTIONS ÉCHÉANCE</b>	<b>ACTIVITÉS D'ÉTUDE PERSONNELLE</b>
1. Expliquer les caractéristiques de la démarche scientifique en Sciences humaines 1.1 <i>Définir les principales caractéristiques de la démarche scientifique en Sciences humaines</i> 1.2 <i>Identifier les grandes étapes de la recherche en Sciences humaines</i> 1.3 <i>Reconnaître les principes d'éthique appliqués en Sciences humaines</i>	La science : ses caractéristiques et ses objectifs; les approches non-scientifiques; les principes scientifiques  La recherche en Sciences humaines : les postulats de base, les domaines, les types de données recueillies et les étapes de même que l'importance de l'éthique	Présentation du plan de cours et du site Internet du cours (1h30)  Exercice (1h30)  Formation des équipes (40 min.)  <b>(Fin de la semaine 1)</b>	<b>Lectures indiquées</b> et notes de cours  Obtenir une adresse g-mail  Trouver 3 thèmes sur lesquels produire une recherche scientifique
Se doter de règles de fonctionnement et répartir les tâches inhérentes au travail en équipe.	<b>GESTION DU TRAVAIL D'ÉQUIPE</b>		<b>Lecture de la théorie</b>
	<i>G.1 Rédiger le contrat de collaboration (2h)</i>		Participation aux discussions d'équipe
	<i>G.2 Répartir les tâches et fonctions (mêmes 2h)</i>		

recherche 2.1 Définir un problème de recherche à partir de sources variées 2.2 Construire une problématique relative à un problème de recherche 2.3 Déterminer une (ou des) question de recherche et rédiger un objectif ou formuler une hypothèse de recherche afin d'y répondre	<b>ÉTAPE 1 : ÉTABLIR LA PROBLÉMATIQUE DE LA RECHERCHE</b>		
	<b>1. A POSER LA QUESTION INITIALE</b>	<b>Lecture de la théorie</b>	
	<u>Construction de la problématique</u> : choix d'un sujet de recherche	1. A1 : Déterminer les thèmes de la recherche (hors classe et 1h)	Participation aux discussions d'équipe
		1. A2 : Produire un réseau de mots clé (1h) <b>(Fin de la semaine 2)</b>	Recherche de documents
	<b>1. B CONSULTER LA LITTÉRATURE SCIENTIFIQUE</b>	<b>Lecture de la théorie</b>	
	<u>Construction de la problématique</u> : réalisation d'un état de la question portant sur le sujet choisi	1. B1 Choisir des textes sérieux (2h max.)	Lecture de documents spécialisés en Sciences humaines et rédaction de fiches de lecture
		1. B2 Lire et annoter des textes sérieux (2h. + hors classe) <b>(Fin de la semaine 3)</b>	
		1. B3 : Rédiger des fiches de lecture (4h) <b>(Fin de la semaine 4)</b>	
	<b>1. C RÉDIGER LA PROBLÉMATIQUE DE LA RECHERCHE</b>	<b>Lecture de la théorie</b>	
	<u>Construction de la problématique</u> : réalisation d'un état de la question portant sur le sujet choisi (suite); formulation d'une question générale de recherche, d'un objectif ou d'une hypothèse général-e et choix de la visée de la recherche	1. C1 : Compléter l'exercice sur la Problématique (2h : ind.)	Exercice Rédaction d'une problématique et d'une question ou une hypothèse de recherche.
1. C2 : Conceptualiser et rédiger l'État de la question (2h + hors classe) <b>(Fin de la semaine 5)</b>			
1. C3 : Peaufiner le texte de l'État de la question (2h)			
1. C4 : Rédiger l'introduction et la conclusion de la Problématique (2 mêmes h)			
<b>1. D REMISE DU CHAPITRE 1 : LA PROBLÉMATIQUE</b>	<b>Lecture des parties de la problématique</b> écrites par les autres membres de l'équipe		
1. D1 : Réunion de « Mise au point » avant la remise (2h) <b>(Fin de la semaine 6)</b>	Participation aux discussions d'équipe		
Rédaction individuelle de fiches de lecture (10 %) Rédaction individuelle d'une partie de l'État de la question Rédaction collective de la Problématique de recherche (10 %) Autoévaluation et évaluation du taux de collaboration de chacun au travail d'équipe (5 %)			

**Période couverte par le second bloc : les semaines 7 à 9 inclusivement**

<b>OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE</b>	<b>CONTENU</b>	<b>PRODUCTIONS ÉCHÉANCE</b>	<b>ACTIVITÉS D'ÉTUDE PERSONNELLE</b>
<b>ÉTAPE 2 : DÉTERMINER LA MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE</b>			
3. Choisir une méthode et une technique de recherche en lien avec le problème défini  3.1 <i>Différencier les principales méthodes et techniques de recherche en Sciences humaines.</i>  3.2 <i>Choisir une méthode ou technique appropriée à la question de recherche</i>	<b>2. A ÉTABLIR LA MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE</b>		<b>Lecture de la théorie</b>
	<u>Identification de la méthode de recherche</u> la plus adéquate pour traiter le sujet retenu  <u>Élaboration de la méthodologie</u> : définition de la population et l'échantillon ou définition du corpus de recherche	2. A1 <i>Établir le schème, la méthode et l'outil, le milieu (2h)</i>  2. A2 <i>Constituer l'échantillon ou le corpus (1h)</i>	Exercice sur les diverses stratégies de recherche
4. Construire un instrument de collecte de données selon la méthode et la technique de recherche choisies  4.1 <i>Construire un instrument de collecte de données qui convient à la question de recherche</i>	<b>2. B OPÉRATIONNALISER LES CONCEPTS DE LA RECHERCHE : CONSTRUIRE L'OUTIL DE COLLECTE DES DONNÉES</b>		<b>Lecture de la théorie</b>
	<u>Élaboration de la méthodologie</u> : opérationnalisation des variables, construction de l'outil de collecte des données  <u>Collecte de données</u> : réalisation d'un pré-test	2. B1 <i>Conceptualiser l'outil de collecte (SAC) (1h)</i>  <b>(Fin de la semaine 7)</b>	Construction d'un instrument de collecte des données  Étude du contenu théorique couvert depuis le début du cours.
		2. B2 <i>Construire l'outil de collecte (2h)</i>	
2. B3 <i>Tester l'outil de collecte (2h)</i>  <b>(Fin de la semaine 8)</b>			
5. Réaliser la collecte de données avec l'instrument construit  5.1 <i>Choisir une population et un échantillon de recherche ou un corpus de données et un corpus de recherche</i>	<b>2. C RECUEILLIR LES DONNÉES DE LA RECHERCHE</b>		<b>Lecture de la théorie</b>
	<u>Collecte des données</u> : respect des règles d'éthique (s'il y a lieu)	2. C1 <i>Planifier la collecte en tenant compte de l'éthique (1h)</i>	Administration d'un instrument de collecte des données.
2. C2 <i>Effectuer la collecte des données (2h)</i>			
5.2 <i>Recueillir les données à l'aide de l'instrument construit</i>  5.3 <i>Respecter les règles d'éthique qui régissent cette étape de la recherche</i>	<b>2. D REMISES AU CHAPITRE 2</b>		<b>Lecture des formulaires</b> complétés par l'équipe
	2. D1 <i>Réunion de « Mise au point » avant les remises (1h)</i>  <b>(Fin de la semaine 9)</b>		Participation aux discussions d'équipe

Examen 1 au début de la semaine 9 (15 %)  
Rédaction collective de la *Méthodologie de la recherche* (10 %)

**Période couverte par le troisième bloc : les semaines 10 à 12 inclusivement**

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	CONTENU	PRODUCTIONS ÉCHÉANCE	ACTIVITÉS D'ÉTUDE PERSONNELLE
<b>ÉTAPE 3 : ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES DONNÉES RECUEILLIES</b>			
<p>6. Analyser les données recueillies</p> <p>6.1 Saisir les données</p> <p>6.2 Analyser les données recueillies à l'aide des instruments appropriés notamment des méthodes statistiques lorsque cela s'applique</p> <p>6.3 Présenter les résultats</p> <p>7. Interpréter les résultats de la recherche</p> <p>7.1 Expliquer les résultats obtenus</p> <p>7.2 Établir des liens avec la problématique</p>	<b>3. A ÉTABLIR LE PLAN D'ANALYSE</b>		<b>Lecture de la théorie</b>
		3. A1 Établir le plan d'analyse des données recueillies (2h)	
	<b>3. B PRÉPARER OU ORGANISER LES DONNÉES</b>		<b>Lecture de la théorie</b>
	<u>Traitement des données</u> : préparation des données pour leur traitement informatique ou autre, encodage des données, entrée des données	3. B1 Organiser les données recueillies (2 mêmes h. que 3. A1)	Mise en forme des résultats obtenus
	<b>3. C ANALYSER LES DONNÉES</b>		<b>Lecture de la théorie</b>
	<u>Analyse des données</u> : analyse descriptive et analyse comparative des données recueillies	3. C1 Établir la fréquence d'occurrence (2h)	Analyse des données, qualitativement ou quantitativement
		3. C2 Faire le croisement des variables de la recherche (2h)	
	<b>3. D INTERPRÉTER LES DONNÉES</b>		<b>Lecture de la théorie</b>
	<u>Interprétation des résultats</u> : comparaison entre les résultats obtenus et ceux rapportés dans l'État de la question	3. D1 Interpréter la fréquence d'occurrence (2 mêmes h. que 3. C1)	Liens entre les résultats obtenus et ceux des chercheurs mentionnés dans l'État de la question
		3. D2 Interpréter le croisement des variables de la recherche (2 mêmes h. que 3. C2)	
<b>3. E CONCLURE</b>		<b>Lecture de la théorie</b>	
<u>Interprétation des résultats</u> : discussion des résultats obtenus	3. E1 Conclure sur les objectifs de recherche	Liens entre les résultats obtenus, la question générale de recherche et l'objectif ou l'hypothèse de recherche	
	3. E2 Conclure sur les hypothèses de recherche		
<b>3. F REMISE DU CHAPITRE 3</b>		<b>Lecture des parties de l'analyse</b> écrites par les autres membres de l'équipe	
3. F1 Réunion de « Mise au point » avant la remise <b>(Fin de la semaine 12)</b>		Participation aux discussions d'équipe	
Rédaction collective de l'Analyse et interprétation des données recueillies (10 %)			

Période couverte par le quatrième bloc : la semaine 13

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	CONTENU	PRODUCTIONS ÉCHÉANCE	ACTIVITÉS D'ÉTUDE PERSONNELLE
<b>ÉTAPE 4 : DISCUSSION DES RÉSULTATS OBTENUS</b>			
Faire la critique de la recherche effectuée.	<b>4. A ÉTABLIR LA SIGNIFICATION THÉORIQUE</b>		<b>Lecture de la théorie</b>
	<u>Interprétation des résultats</u> : identification des limites de la recherche	4. A1 : <i>Établir la signification théorique (2h)</i>	Rédaction
	<b>4. B ÉTABLIR LA SIGNIFICATION PRATIQUE</b>		<b>Lecture de la théorie</b>
	<u>Interprétation des résultats</u> : identification de la portée de la recherche	4. B1 : <i>Établir la signification pratique (2 mêmes h)</i>	Rédaction
	<b>4. C REMISE AU CHAPITRE 4</b>		<b>Lecture des formulaires complétés</b> par les autres membres de l'équipe
	4. C1 : <i>Réunion de « Mise au point » avant la remise (1h)</i> <b>(Fin de la semaine 13)</b>		Participation aux discussions d'équipe
Rédaction collective de la <i>Discussion</i> (10 %)			

Période couverte par le cinquième bloc : les semaines 14 et 15			
OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	CONTENU	PRODUCTIONS ÉCHÉANCE	ACTIVITÉS D'ÉTUDE PERSONNELLE
<b>ÉTAPE 5 : COMMUNICATION SUR LA RECHERCHE EFFECTUÉE</b>			
7.3 <i>Rédiger un rapport de recherche conforme aux normes utilisées en Sciences humaines.</i>  7.4 <i>Communiquer les résultats de cette recherche</i>	<b>5. A RÉDIGER LA PRÉSENTATION</b>		<b>Lecture de la théorie</b>
	<u>Communication sur la recherche effectuée</u> : importance de la communication scientifique, réalisation d'un rapport final	5. A1 : <i>Planifier et rédiger la présentation de la recherche</i>  <b>(Fin de la semaine 14)</b>	Participation à la rédaction du PP
	<b>5. B PRÉSENTER LA RECHERCHE</b>		<b>Lecture de la théorie</b>
	<u>Communication sur la recherche effectuée</u> : présentation de la recherche effectuée aux collègues	5. B1 : <i>Présenter la recherche</i>  <b>(Semaine 15)</b>	Participation à la présentation de l'équipe
Examen final intégratif, semaine 15 (15 %) Préparation et présentation collective de la recherche (10 %) Autoévaluation et évaluation du taux de collaboration de chacun au travail d'équipe (étapes 2, 3, 4 et 5) (5 %)			

## 5. SYNTHÈSE DES MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les deux grands objectifs du cours sont :

1. l'acquisition et l'intégration de connaissances théoriques
2. le développement d'habiletés de recherche (méthodologie).

Afin d'aider l'étudiant à rencontrer les objectifs du cours et d'évaluer sa capacité à le faire, il subira des évaluations formatives et sommatives.

### Évaluation formative

L'évaluation formative renseigne l'étudiant sur la qualité et la pertinence de son travail ainsi que sur le degré d'acquisition des notions et des habiletés présentées au cours. En révélant la distance entre les objectifs d'apprentissage poursuivis et le travail effectué, l'évaluation formative permet à l'étudiant de réajuster son travail en vue de l'évaluation sommative. Dans ce cours, l'évaluation formative prendra les formes suivantes :

- des ateliers pratiques et en classe destinés à faciliter l'apprentissage des méthodes et des techniques de collecte des données;
- des discussions et commentaires suite aux exposés et ateliers;
- le retour en classe sur les examens, les ateliers pratiques et les travaux préparatoires effectués par les étudiants;
- l'encadrement des équipes par une supervision étroite et continue du travail produit.

### Évaluation sommative

L'évaluation sommative permet de juger les progrès réalisés par l'étudiant au terme d'une séquence d'apprentissage, au regard des objectifs du cours et des compétences d'un programme.

L'évaluation sommative établie dans le cadre du cours IPMSH inclue des évaluations individuelles et d'autres en équipe <sup>5</sup>. La correction des travaux et des examens repose sur des critères objectifs apparaissant dans des grilles détaillées qui, exception faite des examens, sont distribuées d'avance aux étudiants pour qu'ils puissent orienter leur travail en conséquence.

Le tableau qui suit présente et définit les diverses formes que prendra l'évaluation sommative.

DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ D'ÉVALUATION	CONTEXTE DE RÉALISATION	OBJEC-TIFS	ÉCHÉANCE <sup>6</sup>	PONDÉRATION (%)	
				Individuel	Équipe <sup>7</sup>
Production de fiches de lecture : <i>extraire l'information pertinente de textes sérieux et la consigner sur des fiches qui serviront à la rédaction de l'État de la question.</i>	Écrit et individuel, selon des consignes précises, fait en classe mais peut être complété hors classe	2	<b>Semaine 4</b>	<b>10 %</b> Le professeur se réserve le droit de pondérer la note de l'étudiant qui	

<sup>5</sup> Entre 40 et 60 % de la note finale de ce cours peut être obtenu à partir de travaux faits en équipe. C'est la raison pour laquelle une dérogation a été accordée pour ce cours de la part de la Direction des études.

<sup>6</sup> Les dates d'échéance sont sujettes au changement.

<sup>7</sup> Le fait de ne pas remettre un travail collectif ou d'équipe entraîne une note maximale de 60 % pour le cours.

Rédaction individuelle d'une partie de l' <i>État de la question</i> : rédiger une partie de l' <i>État de la question</i> selon l'information prélevée dans la littérature scientifique.	Écrit et individuel, selon des consignes précises, fait en classe mais peut être complété hors classe	1 2	<b>Semaine 5</b>	ne participe pas activement au travail d'équipe en lui attribuant une note proportionnelle à sa contribution réelle pour la partie de l' <i>État de la question</i> dans le chapitre 1.	
Rédaction du chapitre 1 <sup>8</sup> du rapport de recherche : La <i>problématique</i> : rédiger l'introduction, réviser l' <i>État de la question</i> et formuler le problème de recherche.	Écrit et en équipe, selon des consignes précises, fait en classe mais peut être complété hors classe	1 2 7	<b>Semaine 6</b>		<b>10 %</b>
Évaluation de la collaboration au travail collectif : procéder à une autoévaluation ainsi qu'à une évaluation du taux de participation au travail collectif, de chacun des membres de l'équipe. <sup>9</sup>	Écrit et individuel, sur un formulaire, fait en classe		<b>Semaine 6</b>	<b>5 %</b>	
Examen 1 : repérer dans une partie d'une problématique, le concept de la recherche, des exemples de données qualitatives et quantitatives, la formulation du problème de recherche; déterminer dans de courtes mises en situation, le schème, la méthode, l'outil de collecte de données et le milieu de la recherche illustrés.	Écrit et individuel, fait en classe, d'une durée d'au plus 2 heures	1 à 5	<b>Semaine 9</b>	<b>15 %</b>	
Rédaction du chapitre 2 du rapport de recherche La <i>méthodologie</i> : rapporter le choix du schème, de la méthode et du milieu de la recherche, rapporter le choix et présenter l'outil de collecte des données, rapporter le plan de la collecte des données.	Écrit et en équipe, selon des consignes précises, fait en classe mais peut être complété hors classe	1 3 4 5 7	<b>Semaine 9</b>		<b>10 %</b>
Rédaction du chapitre 3 du rapport de recherche L' <i>analyse et l'interprétation des résultats</i> : rapporter le plan d'analyse des données recueillies, présenter l'analyse et la comparaison des résultats obtenus à ceux des chercheurs mentionnés dans la <i>Problématique (interprétation)</i> .	Écrit et en équipe, selon des consignes précises, fait en classe mais peut être complété hors classe	1 6 7	<b>Semaine 12</b>		<b>15 %</b>

<sup>8</sup> L'équipe doit obtenir la note de passage à chacune des évaluations portant sur l'un des chapitres de rapport de recherche. En cas d'échec, l'équipe est obligée de reprendre le travail dans la semaine suivante et ce jusqu'à un degré de réussite satisfaisant, car il est impossible de poursuivre la recherche si les étapes préalables ne sont pas réussies.

<sup>9</sup> Les étudiantes et les étudiants doivent s'engager auprès de leur équipe à assumer les fonctions et responsabilités qui leur sont imparties. De même, ils doivent s'engager à faire leur part du travail collectif.

Rédaction du chapitre 4 du rapport de recherche <i>La discussion</i> : <i>procéder à une autocritique point par point, de la recherche effectuée afin d'en déterminer la valeur scientifique.</i>	Écrit et en équipe, selon des consignes précises, fait en classe mais peut être complété hors classe	1 7	<b>Semaine 13</b>		<b>10 %</b>
Examen récapitulatif final : <sup>10</sup> <i>identifier, repérer et expliquer les concepts abordés durant la session à l'aide de mises en situation illustrant les étapes de la recherche scientifique.</i>	Écrit et individuel, fait en classe, d'une durée d'au plus 2 heures	1 à 7	<b>Semaine 15</b>	<b>15 % *</b>	
Conception du PP et présentation orale <sup>11</sup> : <i>présenter visuellement et oralement la recherche réalisée.</i>	Écrit et en équipe, selon des consignes précises, fait en classe mais peut être complété hors classe	1 7	<b>Semaine 15</b>		<b>10 % *</b>
Évaluation de la collaboration au travail collectif <sup>12</sup> : <i>procéder à une autoévaluation ainsi qu'à une évaluation du taux de participation au travail collectif, de chacun des membres de l'équipe, aux étapes 2, 3, 4 et 5 de la démarche scientifique.</i>	Écrit et individuel, sur un formulaire, fait en classe		<b>Semaine 15</b>	<b>5 % *</b>	
			<b>Total</b>	<b>50</b>	<b>50</b>

## 6. MATÉRIEL REQUIS OBLIGATOIRE

---

Le contenu du cours est basé sur une seule ressource soit un site Internet conçu par le professeur.

L'étudiant devra s'assurer de disposer d'une sauvegarde électronique (barrette ou clé de mémoire USB ou fichier joint à un courriel) de tous les documents qu'il a produits et de tous les documents produits par son équipe de recherche dans le cadre de ce cours.

## 7. MÉDIAGRAPHIE

---

La plupart des volumes qui suivent ont été conçus pour répondre aux besoins des étudiants suivant le cours de niveau collégial *Initiation pratique à la méthodologie des Sciences humaines*. Comme les exemples illustrant les différentes notions peuvent varier d'un auteur à l'autre, il peut être intéressant de consulter un autre auteur afin de faciliter la compréhension des thèmes et notions abordés.

<sup>10</sup> L'examen récapitulatif final fait partie de l'évaluation terminale du cours.

<sup>11</sup> La présentation orale fait partie de l'évaluation terminale du cours.

<sup>12</sup> L'évaluation de la collaboration au travail collectif fait partie de l'évaluation terminale du cours.

Chacun de ces volumes comporte une bibliographie complète et imposante. Lors d'une recherche sur un aspect spécifique, ces bibliographies peuvent être d'une grande valeur. Ces manuels présentent aussi un glossaire et un index des auteurs et des sujets, outils utiles pour les lecteurs avertis.

Bien que certains ouvrages soient des traductions de volumes américains, ils ont été adaptés à la réalité québécoise et le langage utilisé correspond à celui des étudiants du niveau collégial.

### **Livres**

- Angers, Maurice. *IPMSH, Initiation pratique à la méthodologie des Sciences humaines*. 6e éd. Anjou : Les éditions CEC, 2014, 208 p.
- Blanc, Valérie, Marc-André Lacelle, Geneviève Perreault et Étienne Roy. *IPMSH, Une approche multidisciplinaire de la recherche en Sciences Humaines*. Montréal : Chenelière Éducation, 2010, 208 p.
- Dagenais, Sylvie. *Sciences humaines et méthodologie. Initiation pratique à la recherche*. Montréal : Beauchemin, 1991, 163 p.
- Dépelteau, François. *La démarche d'une recherche en Sciences humaines : de la question de départ à la communication des résultats*. Québec : Les Presses de l'Université Laval, 1998, 417p.
- Dionne, Bernard. *Pour réussir : guide méthodologique pour les études et la recherche*. Laval (Québec) : Éditions Études Vivantes, 1998, 272 pages.
- Giroux, Sylvain et Ginette Tremblay. *Méthodologie des Sciences humaines, la recherche en action*. 2e éd. Saint-Laurent : Éditions du Renouveau Pédagogique, 2002, 262 p.
- Lacour, Louise, Jacques Provost et Alain Saumier. *Méthodologie de la recherche en Sciences humaines*.  
Alain Saumier. *La problématique*. Montréal : ERPI, 1996, 53 p.  
Jacques Provost. *Le questionnaire*. Montréal : ERPI, 1995, 32 p.  
Alain Saumier. *L'observation*. Montréal : ERPI, 1995, 22 p.  
Louise Lacour. *L'analyse de contenu*. Montréal : ERPI, 1996, 30 p.  
Alain Saumier. *La recherche et l'éthique*. Montréal : ERPI, 1995, 30 p.
- Lamoureux, Andrée. *Recherche et méthodologie en Sciences humaines*. 2e éd. Laval : Éditions Études Vivantes, 2000, 352 p.
- Latreille, Jacques et Lucie Trépanier. *La méthode expérimentale en Sciences humaines*. Montréal : InfoTag, 1991, 190 p.
- Mace, Gordon. *Guide d'élaboration d'un projet de recherche*. Québec : Les Presses de l'université Laval, 1988, 119 p.
- Salkind, N. J. *Exploring Research*, 2<sup>nd</sup> Ed. New York: Macmillan Publishing Co., 1994, 386 p.

### **Cédérom**

- Trépanier, Lucie. *La recherche en Sciences humaines : le cours!* (CD-ROM), version 1,5. Montréal : Centre collégial de développement de matériel didactique (CCDMD), 1999.

### CONDITIONS DE RÉUSSITE DU COURS

Les règles qui suivent ont pour objectif d'assurer un meilleur encadrement pédagogique de l'étudiant et non de pénaliser ce dernier. Ces règles ont été développées pour tenir compte de la politique d'évaluation des apprentissages (P.É.A) et des règles de la politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (P.I.É.A.) du Cégep.

*Remarque préalable :* Si votre participation à la vie collégiale est compromise et que des mesures adaptées s'imposent (adaptation physique, mesures adaptées pour les examens, stratégies d'apprentissage etc.) vous pouvez alors faire connaître votre situation au **Centre de services adaptés (CSA)** le plus tôt possible :

- en personne au local D-0240,
- en ligne à [servicesadaptés@cegepmontpetit.ca](mailto:servicesadaptés@cegepmontpetit.ca)
- par téléphone : 450 679-2631 au poste 2272.

#### **Note de passage**

##### Double seuil de réussite

Le cours IPMSH comporte un double seuil de réussite : l'étudiant doit obtenir 60 % pour l'ensemble du cours et 60 % pour l'ensemble des évaluations sommatives individuelles. Les évaluations sommatives individuelles totalisent 50 points<sup>13</sup> et les évaluations sommatives collectives totalisent 50 points. Ainsi, pour réussir ce cours, l'étudiant devra avoir cumulé 30/50 aux évaluations sommatives individuelles et 60/100 dans l'ensemble des évaluations sommatives du cours.

L'étudiant qui ne satisfait pas à cette double exigence se voit attribuer une note maximale de 55 %.

##### Activités d'évaluation terminale du cours (article 6.2.4 de la P.I.É.A.)

L'évaluation intégrative terminale du cours est constituée de la présentation orale (qui résume toute la démarche de la recherche scientifique effectuée), de l'examen final intégratif et de l'évaluation de la collaboration au travail collectif. Ces évaluations comptent pour 30 %<sup>14</sup> de la note totale du cours.

Les autres évaluations prennent la forme d'examens, d'évaluation du taux de participation et de rédaction de chapitres du rapport de recherche. Elles représentent 70 % de la note totale du cours.

---

<sup>13</sup> Dans le cours IPMSH, la valeur du travail d'équipe doit représenter entre 40 % et 60 % de la note totale du cours.

<sup>14</sup> L'évaluation terminale du cours doit représenter entre 25 % et 40 % de la note totale du cours.

## **Présence de l'étudiant**

### Présence au cours (*article 6.3.4 de la P.I.É.A*)

Il est de la responsabilité de l'étudiant d'être présent à tous ses cours et de participer activement aux activités d'apprentissage prévues par l'enseignant.

Les présences de l'étudiant sont d'ailleurs consignées dans un registre qu'il peut consulter au besoin.

### *Règles et procédures en cas d'absences répétées*

Les règles et les procédures qui seront appliquées par le Département de psychologie en cas d'absences répétées de ses étudiants tel que le prévoit la P.I.É.A., sont les suivantes :

1. L'étudiant est avisé par écrit sur le formulaire prévu à cet effet et rempli par le professeur, lorsqu'il a franchi le premier seuil d'absences non motivées soit 10 % des heures de prestation du cours (*4,5 heures pour un cours de 45 heures et 6 heures pour un cours de 60 heures*). Cet avis indique le nombre d'heures d'absences accumulées et les conséquences que les prochaines absences risquent d'entraîner.
2. L'étudiant se voit signifier un deuxième et dernier avis écrit sur le formulaire prévu à cet effet et rempli par le professeur <sup>15</sup> lorsqu'il a franchi le second seuil d'absences non motivées soit 20 % des heures de prestation du cours (*9 heures pour un cours de 45 heures et 12 heures pour un cours de 60 heures*). Ce dernier avis l'informe qu'il est désormais exclu du cours.

***La sanction pour cause d'absences répétées sans motif valable, se traduira par la note cumulée au moment de l'exclusion.***

3. Une absence causée par des raisons graves et acceptées comme telles par le professeur et pour laquelle il n'a pu offrir d'activité de rattrapage ne pourra être comptabilisée aux fins de sanction.
4. Un cours récupéré par une activité de rattrapage ne pourra être comptabilisé aux fins de sanction et devrait annuler l'absence visée par ledit rattrapage.
5. L'étudiant qui s'estime lésé par l'application de l'article 6.3.4 peut en appeler à l'adjoint à la Direction des études responsable du département concerné <sup>16</sup>.

### Présence aux activités d'évaluation sommative (*article 6.2.5.1 de la P.I.É.A.*)

---

<sup>15</sup> Copie conforme à la Coordination départementale et à l'adjoint à la Direction des études responsable du département concerné.

<sup>16</sup> La possibilité « d'appel » est inscrite sur l'avis final.

La présence aux activités d'évaluation sommative est obligatoire.

#### *Absence à un examen*

L'étudiant est tenu de se présenter aux examens à l'heure et à la date fixées. Si l'étudiant s'absente lors d'un examen, il devra motiver son absence et présenter un document officiel (ex. : billet médical). Toute absence non motivée peut entraîner la note zéro (0) à l'examen en question.

L'étudiant, dont l'absence à un examen est motivée, **devra communiquer personnellement avec le professeur au plus tard quarante huit (48) heures suivant la date de l'évaluation**. La note zéro (0) pourrait être attribuée à l'examen si l'étudiant néglige cette procédure.

#### *Retard à un examen*

L'étudiant qui se présente en retard à un examen peut se voir refuser l'accès à la salle de classe si un autre étudiant a déjà quitté la classe. Un tel retard est considéré comme une absence à un examen et les modalités liées à l'absence à un examen s'appliquent.

### **Travail produit par l'étudiant aux fins d'évaluation sommative (travaux, examens et autres)**

#### Participation aux évaluations sommatives

La participation à toutes étapes de la recherche et la remise de toutes les évaluations collectives sont obligatoires.

#### Collaboration au travail collectif

Tous les membres de l'équipe doivent travailler de concert afin d'atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés et d'apporter leur contribution au projet.

Afin d'évaluer le taux de participation de chacun au travail collectif, à deux reprises, les membres de l'équipe complètent individuellement le *Formulaire d'évaluation de la collaboration au travail d'équipe*. Ce formulaire est remis directement au professeur qui, suite à la compilation des évaluations faites par les membres d'une équipe, peut diminuer la note de l'un ou l'autre des coéquipiers en fonction de son niveau réel de participation au travail d'équipe. **Le professeur se réserve ainsi le droit de pondérer la note de l'étudiant qui ne participe pas activement au travail d'équipe en lui attribuant une note proportionnelle à sa contribution réelle** (ex : 1 page écrite sur 20 pages correspond à une note de 5 % pour le travail).

Par ailleurs, en cas de problème dans la gestion du travail d'équipe, tous les membres de l'équipe doivent travailler de bonne foi afin de trouver des solutions, et ce, avant même de consulter le professeur. Il est donc recommandé de nommer et de régler au fur et à mesure, les difficultés rencontrées. Le professeur n'est pas responsable de la gestion des conflits. Les étudiants doivent donc faire preuve d'autonomie.

#### Présentation matérielle des travaux et méthodes de travail utilisées

Pour tous les travaux écrits *produits par l'étudiant aux fins d'évaluation sommative*, 5 % des points sont alloués à la qualité de la présentation matérielle.

Tout au long de ses études collégiales, l'étudiant doit respecter les *Normes de présentation matérielle des travaux écrits* adoptées par le Cégep Édouard-Montpetit (CEM) et développer de bonnes habitudes de travail intellectuel. Afin de réaliser ces objectifs, il est recommandé de consulter un outil en ligne, le tutoriel *InfoSphère*, (<http://ww2.cegepmontpetit.ca/infosphere/> également accessible à partir de « *Mes sites web favoris* » dans la page d'accueil du portail).

Dans ce tutoriel, l'étudiant a accès à de nombreuses ressources, des conseils pour travailler efficacement (*comment prendre des notes de cours ou de lecture par exemple*), des consignes à suivre pour faire certains types de travaux (*faire une recherche documentaire ou un travail de recherche*), et même un guide qui explique les principales fonctions du logiciel *Office Word* (dans le Module 8). Dans la partie *Citer ses sources*, du Module 7, des modèles illustrent la façon de rédiger des médiagraphies qui respectent les *Normes de présentation matérielle des travaux écrits* du Cégep, et sont accessibles à l'étudiant intéressé.

*Attention ! Comme il existe différentes versions d'InfoSphère sur Internet, si l'étudiant désire retracer la version en vigueur au CEM avec un moteur de recherche comme Google, il doit spécifier « InfoSphère » et « Édouard-Montpetit ».*

#### Qualité de la langue française

En accord avec la PILF <sup>17</sup>, l'étudiant devra utiliser oralement et par écrit des termes précis et variés pour l'expression des notions vues en classe se rapportant au vocabulaire de base utilisé en méthodologie et respecter les normes syntaxiques et orthographiques de la langue française. Il est à noter que 10 % des points d'un *travail produit par l'étudiant aux fins d'évaluation sommative* sont accordés à la qualité de la langue.

Lors de la remise des travaux faits en collaboration, les membres de l'équipe sont évalués conjointement. Il leur incombe donc personnellement et conjointement de vérifier avant la remise du travail, la qualité de la langue française qui y est utilisée.

La portion de la note qui porte sur la qualité de la langue dans une évaluation qui a été corrigée et remise à un étudiant, ne sera pas modifiée par le professeur sur la seule base des progrès réalisés par l'étudiant au CAF <sup>18</sup>.

#### Manquements à l'honnêteté intellectuelle - plagiat, fraude ou tricherie (*article 6.6.1 de la P.I.É.A.*)

Tout plagiat, fraude ou tricherie, toute tentative de plagiat, fraude ou tricherie ou toute collaboration à un **plagiat**, une **fraude** ou une **tricherie** entraîne la note zéro (0) pour l'examen ou le travail en cause. Dans ce cas, le professeur en fait un rapport écrit à la *Coordination départementale* qui le transmet à la *Direction des études*. Si l'étudiant récidive, il se voit attribuer la note zéro pour le cours concerné. Le professeur en fait

<sup>17</sup> *Politique institutionnelle de la langue française*

<sup>18</sup> *Centre d'aide en français*

un rapport écrit à la *Coordination départementale* qui le transmet à la *Direction des études*; une copie de ce rapport est versée au dossier de l'étudiant. L'étudiant peut en appeler de ces décisions en soumettant son cas au processus de traitement des plaintes en vigueur au Cégep.

Le plagiat signifie entre autres :

- copier ou recopier des parties ou la totalité d'un travail effectué par un autre étudiant;
- inclure dans un travail, des parties de livres, d'articles ou de documents papier ou provenant de l'Internet **sans en indiquer clairement la source**, que l'étudiant paraphrase ou mette le texte intégral entre guillemets.

La fraude signifie entre autres :

- présenter comme sien un travail effectué par une autre personne;
- modifier, inventer ou falsifier des données ou des résultats de recherche.

La tricherie signifie entre autres :

- lors d'un examen, regarder sur la copie d'un autre étudiant;
- lors d'un examen, avoir en sa possession de l'information relative à la matière évaluée.

Dupliqua des travaux remis

Afin de garantir l'authenticité des documents qu'il remet, l'étudiant doit en conserver une copie électronique intégrale jusqu'à la fin de la période de demande de révision de note. Cette copie peut lui être demandée à tout moment par son professeur. Si l'étudiant est incapable de la lui fournir, le professeur pourra décider de lui attribuer la note zéro (0) pour ce travail.

Retard dans la remise des travaux (*article 6.2.5.2 de la P.I.É.A.*)

Les travaux exigés par un professeur doivent être remis à la date, au lieu et au moment fixés par celui-ci. La pénalité pour les retards est de 10 % de la note totale du travail pour chaque jour ouvrable de retard. Le professeur détermine, dans les consignes des travaux, à quel moment commence la pénalité. Un travail remis avec plus de cinq jours de retard peut être refusé.

Pour des raisons d'équité entre les groupes-classes, les journées de fin de semaine, pédagogiques, d'étude, de reprise et d'examen commun sont considérées des journées ouvrables.

### **Modalités de résolution de conflit entre le professeur et un étudiant**

Lorsqu'un étudiant a un comportement en classe qui est inadéquat ou non respectueux, le professeur peut :

- l'inviter à quitter le cours;
- le convoquer à son bureau;
- exiger comme condition de retour dans le cours, une rencontre selon les modalités suivantes :

- le professeur et l'étudiant conviennent d'une entente verbale ou écrite;
- si l'entente n'est pas respectée ou si le professeur le désire, l'étudiant est convoqué avec son professeur et le-s coordonnateur-s des cours multidisciplinaires et ils conviennent d'une entente verbale ou écrite;
- si l'entente n'est pas respectée ou si le cas apparaît trop lourd ou complexe, le dossier est transmis à l'adjoint à la Direction des études responsable du département concerné.

## **POLITIQUES ET RÈGLES INSTITUTIONNELLES**

Tout étudiant inscrit au Cégep Édouard-Montpetit doit prendre connaissance du contenu des politiques et règlements institutionnels et s'y conformer, notamment, la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages*, les *Conditions particulières concernant le maintien de l'admission d'un étudiant*, la *Politique institutionnelle de la langue française*, la *Politique pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence*, les *Procédures et règles concernant le traitement des plaintes étudiantes*.

Le texte intégral de ces politiques et règlements est accessible sur le site web du Cégep à l'adresse suivante : <http://www.cegepmontpetit.ca>. En cas de disparité entre des textes figurant ailleurs et le texte intégral, ce dernier est la seule version légale et appliquée.

### ***Utilisation d'appareils électroniques en classe***

Tous les appareils électroniques personnels sont interdits en classe. En tout temps, l'étudiant doit désactiver son cellulaire, baladeur, terminal de poche ou tablette électronique et ranger ces appareils avant le début de la séance de cours ou de laboratoire. À moins que son utilisation ne soit requise dans le cadre de l'activité ou qu'une entente préalable ne soit convenue avec votre professeur, l'ordinateur portable est aussi sous le coup de cette interdiction. Il en est de même pour tout appareil d'enregistrement audio, photo ou vidéo.

En cas de non respect de ces consignes, le professeur peut confisquer l'appareil utilisé par l'étudiant, voire même exclure l'étudiant de la classe.

### ***Changement de groupe***

Aucun changement de groupe-classe ne sera accepté à partir du début de la session.

### ***Révision de note (article 6.6.2 de la P.I.É.A.)***

Tout étudiant a le droit de demander une révision de correction du résultat obtenu à une activité d'évaluation sommative. Il a la responsabilité de motiver cette demande par des raisons valables et de fournir tous les documents en appui à sa demande. Afin de connaître les règles et les procédures complètes concernant une demande de révision note, l'étudiant doit se référer à l'article 6.6.2 de la P.I.É.A.

Une demande de révision de note peut se faire en cours de session ou à la fin de la session.

#### La révision en-cours de session

L'étudiant désireux d'obtenir une révision de la correction d'un travail, d'un contrôle, d'un exercice ou d'un examen en cours de session, en fait la demande directement à son enseignant au plus tard deux semaines après la réception des résultats. L'enseignant doit rendre sa décision dans la semaine suivant cette demande. L'étudiant qui s'estime lésé après cette démarche peut, par l'intermédiaire du *Service de l'organisation scolaire*, faire une demande par écrit auprès du *Comité de révision de note* du département. Cette demande doit être présentée dans la semaine suivant la décision de l'enseignant et mentionner si l'étudiant veut se faire entendre auprès du *Comité de révision de note*. L'étudiant doit joindre à sa demande les documents pertinents. Le *Comité de révision de note* considère cette demande et communique sa décision à l'étudiant dans la semaine qui suit la demande.

#### La révision en fin de session

La révision en fin de session ne peut porter que sur l'évaluation terminale ou la compilation des résultats.